



## Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

---

### Poste et cohésion sociale et territoriale

La directive européenne du 21 janvier 1998 sur le service postal, qui entre en application ce mois-ci, avait chargé la Commission européenne de faire en 1999 de nouvelles propositions de libéralisation du secteur destinées à être opératoires en 2003.

Le commissaire en charge du secteur, M. Bangemann, semble partisan de fixer une date ferme de libéralisation totale, même s'il se montre ouvert quant à l'échéance à laquelle elle interviendrait et quant au rythme de sa préparation.

Une telle orientation apparaît contestable sur plusieurs points. D'abord, elle ne s'appuie en rien sur une évaluation des effets économiques, sociaux et territoriaux des premières mesures de libéralisation, ce qui imposerait de consulter largement tous les acteurs sociaux concernés (opérateurs, consommateurs, élus locaux, organisations syndicales, etc.). Ensuite, elle ne prend pas en compte le nouvel article 7D (16) du traité européen, qui souligne le rôle des services d'intérêt général dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union et demande aux institutions nationales et européennes de veiller à ce que ces services puissent accomplir leurs missions.

Le fait d'assurer en tout point du territoire la levée et la distribution du courrier et des colis implique de construire un équilibre durable entre cette mission et une libéralisation qui ne saurait donc être totale. D'autant que l'intégration européenne implique d'examiner les conditions d'existence d'un véritable service européen d'intérêt général, favorisant les échanges et contribuant à la construction et à la cohésion du territoire européen. Il faut prendre en compte la diversité géographique physique, économique et humaine de l'Union pour examiner la possibilité d'une péréquation européenne du prix des timbres, permettant d'assurer l'égalité de tous les usagers et mettant en échec les tentatives de concurrence déloyale ou de dumping social.

Avancer dans la mise en oeuvre de cette perspective implique d'associer par un vaste débat public tous les acteurs concernés, les Etats, les Postes, les consommateurs, les personnels, les élus, etc. à l'élaboration de la Poste européenne du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est à quoi s'attachera le séminaire européen des 22 et 23 mars prochain.

Pierre Bauby et Jean-Claude Boual

---

### Electricité

En application de la directive 96/92/CEE sur l'ouverture des marchés d'électricité, la Commission a calculé que la part minimale d'ouverture des marchés nationaux, applicable par les Etats membres en 1999, est de 26,48%. Ce chiffre a été obtenu à partir, d'une part, de la consommation d'électricité des "grands consommateurs" (plus de 40 GWh/an) pour l'ensemble des Etats membres et, d'autre part, de la consommation annuelle totale nette pour l'ensemble des Etats membres, puis en divisant le premier total par le second.

### Postal services and social and territorial cohesion

The European Directive of 21 January 1998, which is to be applied as of this month, had charged the European Commission with providing new propositions (in 1999), which are to be operational in 2003, concerning the liberalisation of the sector.

The Commissioner responsible for the sector, Mr M. Bangemann, appears to favour fixing a definite date for total liberalisation, even if he is open to negotiation over the setting of such a date and the preparation of liberalisation.

This position may be challenged from a number of points of view. First, it is not based in any way on an evaluation of the economic, social and territorial effects of the first steps to liberalisation, which require consultation with all the social actors involved (operators, consumers, local representatives, trades unions etc.). Next, the position does not take into account the new Article 7D (16) of the European Treaty, which underlines the role of services of general interest in promoting social and territorial cohesion in the Union, and demands that national and European institutions ensure that such services can accomplish their missions.

Ensuring that letters and parcels are collected and distributed throughout national and European territories implies constructing a sustainable equilibrium between these objectives and liberalisation which cannot therefore be total. This is all the more so as European integration implies examining the conditions under which a true European service of general interest can exist. To set European prices for stamps so that all users are assured equal treatment and to prevent unfair competition or social dumping, it will be necessary to take into account physical geographic, economic and human differences across the Union.

To make headway in this area and formulate a European Postal Service for the 21<sup>st</sup> Century, a wide-ranging debate must be organised, drawing in all the actors concerned, including the States, postal services, consumers, employees, elected representations etc. This is what the European seminar on the 22 and 23 seeks to address.

Pierre Bauby and Jean-Claude Boual

---

### Electricity

In the application of Directive 96/92/EEC concerning the opening up of electricity markets, the Commission has calculated that the minimal share of national markets to be opened is 26.48%, applicable by the Member States. This figure is based on dividing the consumption of "large consumers" (more than 40 GWh per year) for all Member States by the total net, annual consumption of all Member States.

Le seuil de 40 GWh est applicable pendant trois ans après l'entrée en vigueur de la directive (1997). A partir de 2000, il sera ramené à 20GWh pour passer à 9 en 2003, ce qui devrait alors représenter plus de 33% du marché. Il est prévu qu'en 2006 la Commission fasse rapport au Conseil sur l'application et le fonctionnement général de la directive "électricité", afin de permettre d'examiner en temps utile la possibilité d'une ouverture supplémentaire du marché.

---

## Cohésion économique et développement de l'espace communautaire

Dans son nouveau rapport sur l'évolution des régions de l'Union Européenne, la Commission constate pour la première fois que **la convergence économique est devenue réelle**. Ce sixième rapport "*sur la situation et l'évolution socio-économique des régions*" indique que le PIB, ou le produit par habitant, des régions pauvres converge à un "rythme relativement rapide" vers la moyenne de l'Union. Elle en attribue la cause aussi bien à l'intégration économique européenne qu'aux effets des fonds structurels. La Commission précise toutefois que **des disparités importantes subsistent**, qui ne disparaîtront pas avant une ou deux générations.

Ces disparités sont particulièrement considérables **dans le domaine du chômage** : les 25 régions où le taux est le plus bas (autour de 4%) sont presque les mêmes qu'il y a dix ans, alors que dans les régions les plus frappées, le taux de chômage est passé, dans le même temps, de 20 à près de 24 %. A l'évidence, malgré quarante années d'intégration, la distribution des activités économiques et des richesses en Europe demeure fragmentée. Les réseaux de communication les plus modernes et les technologies les plus avancées se trouvent sur l'axe Londres-Paris-Francfort-Milan et les contrastes sont encore plus marqués en Europe centrale et orientale.

Afin de parvenir à un développement plus équilibré et polycentrique du territoire européen, ainsi qu'une nouvelle relation entre ville et campagne, pour assurer aussi l'égalité d'accès aux infrastructures et aux connaissances, pour permettre une gestion optimale du patrimoine naturel et culturel, un **schéma de développement de l'espace communautaire** (SDEC) a été préparé. La réflexion a été lancée en 1989 par les ministres en charge de l'aménagement du territoire et la DG XVI.

Le document final vise à intégrer les objectifs relatifs au développement durable, à la cohésion et à la compétitivité dans l'application des politiques régionales, aussi bien nationales que transfrontalières et européennes. Il sera discuté en mai, à Potsdam, par le Conseil européen.

---

## Séminaire européen

Les inscriptions pour le séminaire européen "Cohésion sociale et solidarité territoriale – Forger des Services européens d'intérêt général" des 22 et 23 mars au Parlement européen à Bruxelles sont à adresser avant le 10 mars au Celsig : [celsig@worldnet.fr](mailto:celsig@worldnet.fr) / Fax (33-1) 40 42 13 78

---

Adressez à "NOUVELLES-NEWS-EUROPE" de brèves informations en anglais et français par courrier, fax ou E-mail ([celsig@worldnet.fr](mailto:celsig@worldnet.fr)).

The 40 GWh threshold is to be applied over three years, once the Directive comes into force (1997). In 2000, the level will be

brought down to 20GWh, and to 9 in 2003, which should be equivalent to about 33% of the market. The Commission is to write up a report for the Council in 2006 reviewing the application and general functioning of the "electricity" Directive, so that the possibility of opening up the market further may be examined within a useful period of time.

---

## Economic cohesion and the development of a Community area

In its new report on the evolution of the regions in the European Union, the Commission has noted for the first time that economic convergence has become real. The sixth report "on the situation and socio-economic evolution of the regions" indicates that GDP or product per capita in the poor regions has converged at a "relatively rapid rate" on the Union average. The causes of this are attributed as much to economic integration as to structural funds. The Commission specifies, however, that **important disparities persist**, and will not disappear before a generation or two.

These disparities are especially strong in terms of unemployment: the 25 regions with the lowest rate of unemployment (at around 4%) are nearly the same as they were 10 years ago, while the worst-affected regions have seen their unemployment rates rise from 20% to nearly 24% over the same time.

All evidence suggests that despite 40 years of integration, the distribution of economic activities and wealth throughout Europe remain fragmented. The most modern and technologically advanced communication networks are to be found along the London-Paris-Frankfurt-Milan axis, while the contrasts are even stronger with Central and Eastern Europe.

A **Development Outline for the Area of the Community** has been prepared with the aim of attaining more balanced and poly-centric development across the Community, a better relationship between towns and the countryside, as well as an optimal management of the natural and cultural heritage. Work in this area was launched in 1989 by the ministers responsible for regional development planning and by the DG XVI.

The final document strives to integrate objectives relating to sustainable development, cohesion and competitiveness in the application of regional policies, as well as national, cross-border and European policies. It will be discussed at the European Council in Potsdam, in May.

---

## European Seminar

Enrolments for the European seminar "Social Cohesion and Interregional Solidarity - Towards European Services of General Interest", to be held the 22 and 23 March at the European Parliament in Brussels should be addressed before the 10 March: [celsig@worldnet.fr](mailto:celsig@worldnet.fr) / Fax: (33-1) 40 42 13 78

---

Please send brief information to "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", in English and French, by courier, fax or Email ([celsig@worldnet.fr](mailto:celsig@worldnet.fr)).

---

**NOUVELLES-NEWS-EUROPE** est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : [celsig@worldnet.fr](mailto:celsig@worldnet.fr). Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et *and* Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Nicholas Sowels. Diffusé exclusivement par Fax et Email. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 80 euros. *Subscription for 1 year: euro 80*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.